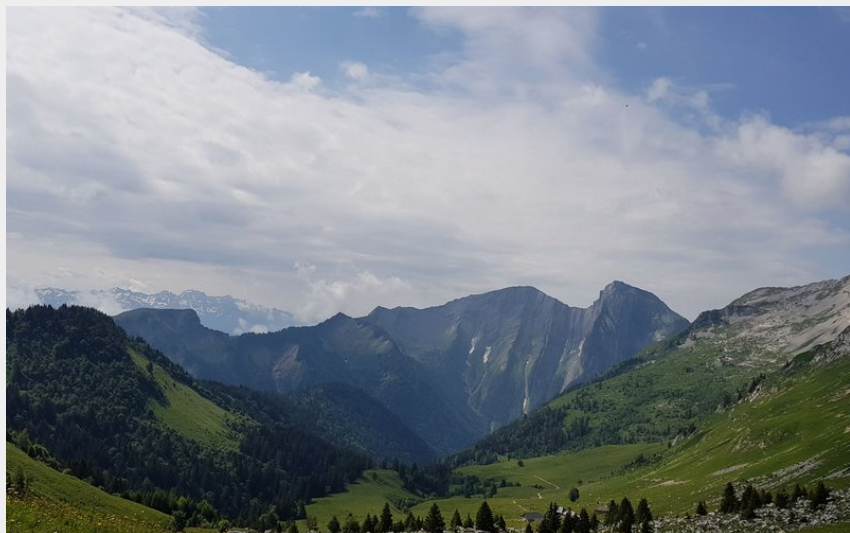
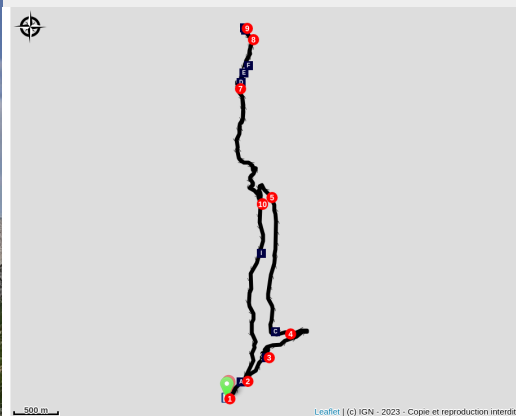


La boucle d'Orgeval

Secteur Grand Chambéry - Jarsy



Vue sur quelques sommets des Bauges depuis le col d'Orgeval (© A.Mollard / PNRMB)



Au pied de la pointe d'Arcalod, le col d'Orgeval offre une vue sublime et permet d'observer certains sommets du massif des Bauges et du massif des Bornes.

De difficulté modeste, l'itinéraire proposé permet d'accéder au col d'Orgeval par des sentiers qui grimpent sur une pente douce. En pénétrant dans les alpages d'Orgeval, le temps s'arrête et la beauté de la faune et de la flore est saisissante. Calme et contemplation sont ici les maîtres-mots de cette randonnée !

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 916 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie, Histoire et culture, Pastoralisme, Sommet et col

Itinéraire

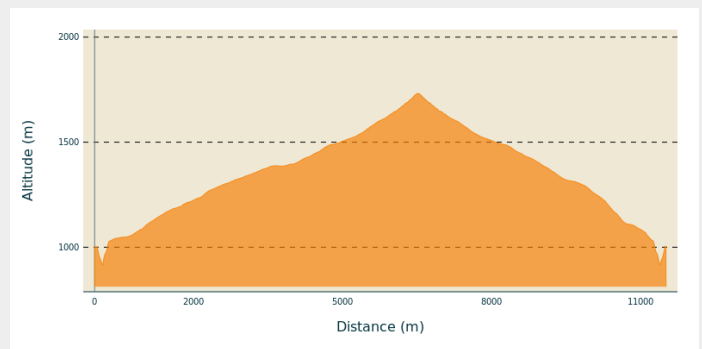
Départ : Parking du Nant Fourchu, Jarsy

Arrivée : Parking du Nant Fourchu, Jarsy

Balisage :  GRP

Communes : 1. Jarsy

Profil altimétrique



Altitude min 912 m Altitude max 1732 m

1) Au parking du Nant Fourchu, passer la barrière et suivre la direction des chalets d'Orgeval (2h10) en suivant la route goudronnée. Au totem « Passerelle du Nant Fourchu - 998m », continuer de suivre la même direction, afin de parvenir au totem « Chemin du Gros Fayard - 1020 m ».

2) A ce totem, ne pas prendre le sentier de gauche qui grimpe (chemin du retour) mais poursuivre sur la droite, toujours en empruntant la route goudronnée qui longe le ruisseau. Continuer sur cette route avant d'atteindre le totem « Pont de la Fougère - 1050 m ».

3) Délaisser le sentier de droite et poursuivre sur la route goudronnée. Celle-ci grimpe de manière sinueuse pendant une bonne vingtaine de minutes, puis atteint un carrefour situé au cœur d'un virage (ce virage est matérialisé sur les cartes IGN par la fin d'un tracé blanc, indiquant généralement des portions goudronnées).

4) Au virage, continuer tout droit par la piste forestière, en suivant la direction d'Orgeval indiquée par un panneau en bois. Poursuivre sur cette piste qui s'élève en pente douce pendant environ une demi-heure, jusqu'à atteindre une fourche.

5) Emprunter le sentier qui descend à gauche en suivant la direction d'Orgeval mentionnée par un panneau en bois. Continuer pendant quelques minutes sur le sentier principal avant de parvenir à un carrefour de sentiers.

6) A ce carrefour, ne pas continuer tout droit sur le sentier qui descend (itinéraire du retour) mais poursuivre sur le sentier qui grimpe en pente douce en effectuant un léger demi-tour sur la droite. Continuer sur le sentier principal qui pénètre dans les alpages, visualiser les chalets d'Orgeval au loin, puis les rejoindre en atteignant le totem « Chalets d'Orgeval - 1603 m ».

7) Suivre la direction du col d'Orgeval indiquée par un panneau en bois et le totem. Traverser les chalets et les alpages en dépassant une croix en bois puis continuer de suivre le sentier jusqu'à parvenir à une fourche.

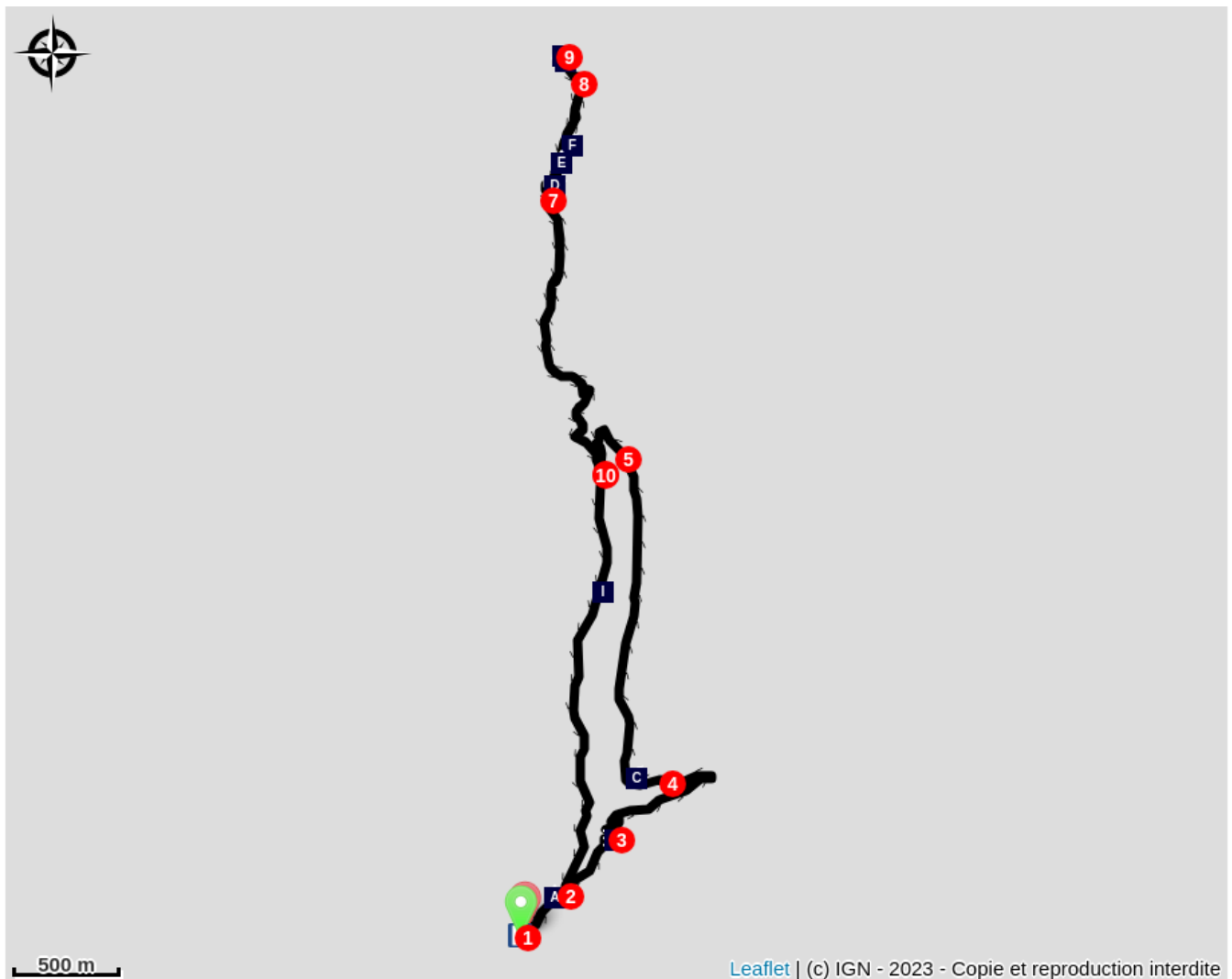
8) A cette fourche, poursuivre sur le sentier de gauche qui monte sur une pente relativement raide afin d'atteindre le col d'Orgeval (totem visible au loin). Parvenir au

totem « Col d'Orgeval - 1740 m », où il est possible d'observer certains sommets badius en direction du sud, mais également certains sommets du massif des Bornes en direction du nord - nord-est.

9) Depuis le col, réemprunter l'itinéraire de l'aller jusqu'au point n°6.

10) Au carrefour de sentiers, descendre tout droit sur le sentier afin de rejoindre le totem « Chemin du Gros Fayard - 1020 m ». Pour y parvenir, suivre le sentier qui descend sur une pente douce au départ mais qui devient ensuite relativement raide. Passer un portail puis continuer de suivre le sentier principal qui ne cesse de descendre (il faut être prudent sur cette portion, d'autant plus si le sol est humide, car le sentier devient caillouteux). Au totem « Chemin du Gros Fayard - 1020 m », aller à droite pour rejoindre le parking du Nant Fourchu.

Sur votre chemin...




Le Chardon bardane (A)

Zone de recherche de Coutarse (C)

Globulaire à Feuilles Cordées (E)

Point de vue depuis le col d'Orgeval
(G)

 Réserve Biologique Domaniale
Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran (I)

Aux sources du Chéran (B)

Chalets d'Orgeval (D)

Les vestiges archéologiques
d'Orgeval (F)

Col d'Orgeval (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Le sentier emprunté sur le retour descend sur une pente relativement raide. Sans présenter de difficultés spécifiques, la prudence est ici nécessaire, surtout si le sol est humide.

L'itinéraire est localisé en intégralité dans la RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges. Afin de ne pas déranger et menacer certaines espèces sensibles, veiller à rester sur les sentiers balisés et indiqués par des panneaux.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aix-les-Bains, rejoindre Ecole et continuer sur la route de gauche en passant devant le restaurant « café de Bellevaux ». Continuer sur la route principale puis au niveau du pont, prendre la route de droite. Continuer sur cette route pendant environ 10 minutes, avant d'arriver à un grand parking. Continuer plus loin pendant environ 5 minutes en empruntant le pont puis arriver sur un second parking (parking du Nant Fourchu) qui sera le point de départ de la randonnée.

Depuis Chambéry, rejoindre Ecole puis tourner à droite en passant le restaurant « café de Bellevaux ». Continuer sur la route principale puis au niveau du pont, prendre la route de droite. Continuer sur cette route pendant environ 10 minutes, avant d'arriver à un grand parking. Continuer plus loin puis traverser le pont avant d'arriver sur un second parking (parking du Nant Fourchu) qui sera le point de départ de la randonnée.

Parking conseillé

Parking du Nant Fourchu, Jarsy

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de Recherche de Coutarse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Coutarse **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

- redescendez par le même chemin ou à skis par la descende NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,
- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrás lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétrás-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,
- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

- montez en restant sur la crête sur la trace principale,
- redescendez par le même chemin ou à skis par la descende NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,
- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

-- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

-- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

Sur votre chemin...



Le Chardon bardane (A)

Le Chardon bardane (*Carduus personata* L.) est une plante de la famille des Astéracées, bien répandue dans les massifs montagneux de l'Est de la France, notamment Jura et Alpes. Elle se développe essentiellement dans les milieux humides, comme les bois et les prairies de montagne. Surtout observable dans les territoires de basse et moyenne montagne, elle peut s'établir à l'étage subalpin des massifs montagneux, jusqu'à 2300 mètres d'altitude. Relativement commune dans le massif des Bauges, c'est une plante plus rare sur le territoire auvergnat, où elle est protégée par un arrêté datant du 30 mars 1990.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Aux sources du Chéran (B)

Le sentier qui monte à la pointe de la Fougère traverse sur un pont le Chéran, principale rivière du massif des Bauges. Ce torrent de montagne prend sa source tout au fond du vallon du Bellevaux.

Exempt d'ouvrages hydrauliques et bénéficiaire d'un contrat rivière de 1997 à 2008 ayant permis de restaurer en grande partie sa naturalité, il possède une valeur patrimoniale exceptionnelle.

Il a d'ailleurs fait partie des huit bassins pilotes ayant servi à la création du label Rivières Sauvages.

Crédit photo : © M.Tixier / PNRMB



Zone de recherche de Coutarse (C)

Une partie de la superficie de la forêt départementale de Coutarse est classée en zones de recherche de la RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges. La RNCFS des Bauges a été créée en 1913 et fait aujourd'hui partie des dix réserves du même statut à l'échelle de la France. Elle est notamment célèbre pour son apport sur la connaissance du chamois. Les **zones de recherche** sont essentielles pour mener des opérations de comptage et étudier la faune. Afin de faciliter le travail des chercheurs mais également pour ne pas déranger la faune sensible, il est ici proscrit de s'éloigner des sentiers balisés, et primordial de respecter la réglementation en vigueur.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chalets d'Orgeval (D)

Propriété des moines de Tamié dès la fin du XIII^e siècle, l'alpage d'Orgeval couplé avec celui de Coutarse, est l'une des plus importantes propriétés de l'abbaye. En 1738, l'abbaye y possède environ 600 ha de pâturages, bois, rochers et broussailles, deux chalets, une grange, une étable, une chapelle et un jardin. Vendu comme Bien National en 1798, l'alpage d'Orgeval devient jusqu'en 1911 la propriété de notables chambériens avant d'être acquis par des paysans du Châtelard. L'alpage est aujourd'hui pâturé par des troupeaux de génisses et de vaches taries (qui ne produisent plus de lait), et les exploitants sont engagés dans un plan de gestion agroécologique de l'alpage. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

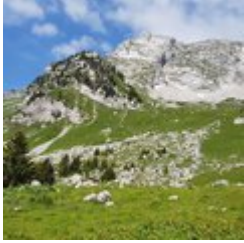
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Globulaire à Feuilles Cordées (E)

La Globulaire à Feuilles Cordées (*Globularia cordifolia* L.) est une plante sauvage de la famille des Globulariacées et tient son nom en raison de ses fleurs qui sont en forme de coeur. Très répandue dans les massifs montagneux à roche calcaire, elle se localise entre 200 et 2500 mètres d'altitude, et est bien présente dans les Bauges, le Jura et les Alpes de manière globale. Il s'agit cependant d'une espèce protégée dans l'ancienne région Midi-Pyrénées en étant qualifiée « d'espèce déterminante » de l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique). Cette plante se développe sur les sols nus (rocailles, rochers...) et bien exposés au soleil ; elle est donc fréquemment observable à l'échelle des milieux ouverts comme les alpages d'altitude.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les vestiges archéologiques d'Orgeval (F)

Les découvertes archéologiques sont précieuses pour comprendre le fonctionnement des sociétés anthropiques passées, et de nombreux sites sont investis par des archéologues et des chercheurs à l'échelle du massif des Bauges. En amont des chalets d'Orgeval, entre les pierriers peu avant le col d'Orgeval, une armature de flèche en silex a été découverte en juin 1999 par Jean-François et Christelle Dubosson. L'objet trouvé caractérise une armature triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés, en silex très sombre, se rapportant au Néolithique final, voire au Bronze ancien. Non loin d'ici, à proximité de la maison forestière de Coutarse, un fragment proximal de lame en silex gris, datant certainement du Néolithique, a également été découvert par André Marguet en 2002.

Source : Rey Pierre-Jérôme, « Archéologie du massif des Bauges du Néolithique à l'âge de Bronze », In Les Dossiers du Musée Savoisien, 2015, URL : <http://www.musee-savoisien.fr/7775-revue-n-1.htm>

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue depuis le col d'Orgeval (G)

Depuis le col d'Orgeval, à 1740 mètres d'altitude, le point de vue est sublime, permettant entre autres d'observer les massifs environnants. Se distingue notamment au sud la pointe de la Fougère, les sommets du Grand Roc, de l'Armène et du Pécloz. En regardant vers le nord, on distingue nettement la pointe du Vélan, mais également quelques hauts sommets du massif des Bornes, comme le sommet de la Tournette. La Pointe Blanche, point culminant du massif des Bornes à 2438 mètres d'altitude, est pour sa part plus difficilement identifiable si la vue n'est pas pleinement dégagée.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Col d'Orgeval (H)

Le col d'Orgeval et les deux vallons qu'il sépare sont situés dans une bande de terrain marneux, pincée entre les massifs de la Sambuy et de l'Arcalod. Ces terrains riches en argile retiennent l'eau et sont favorables au développement de belles prairies d'alpages. Le plissement des couches sédimentaires trouve ici sa plus belle expression dans la face nord du Mont Pécloz avec ces fameux "rayés" correspondant à de belles strates calcaires verticalisées. Ces couches se prolongent vers le nord, déversées vers l'ouest, pour constituer l'arête de l'Arcalod, plus haut sommet des Bauges. Elles se prolongent vers le sud en dessinant l'Arclusaz, l'un des plus beaux synclinaux perchés du monde, vu de la combe de Savoie.

Crédit photo : © C.Lansigu / PNRMB



Réserve Biologique Domaniale Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran (I)

Les Réserves Biologiques, gérées par l'ONF (Office National des Forêts), sont spécifiques aux forêts publiques et constituent des politiques de protection de la biodiversité, complétant les autres statuts de protection. D'une superficie de 540 ha, la Réserve Biologique Domaniale Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran a été créée par arrêté interministériel le 12 décembre 2000, au sein de la forêt domaniale de Bellevaux. Son statut présente les deux types possibles associés aux Réserves Biologiques. La Réserve Biologique Dirigée, d'une superficie de près de 373 ha, a pour principal objectif de sauvegarder des milieux et des espèces naturels remarquables. Des travaux de génie écologique sont autorisés, toujours dans le but de favoriser la pérennité et la reproduction des milieux et des espèces. La Réserve Biologique Intégrale, qui s'étend sur 167 ha, permet l'évolution naturelle et libre des écosystèmes forestiers, en proscrivant au maximum les interventions anthropiques comme les exploitations forestières. Il est ici essentiel de respecter la réglementation indiquée par les panneaux, et de rester sur les sentiers balisés.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB